



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche.


AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le mardi 17 décembre 2024, à 19h00 à la salle du conseil au 163, route Principale, Saint-André-de-Restigouche (Québec) G0J 2G0 le conseil municipal adoptera les points suivants :
 - a. Adoption du budget 2025;
 - b. Adoption du plan triennal 2025-2027

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget. Vous pouvez nous faire parvenir vos questions par courriel au dg@saintandrederestigouche.com ou par téléphone au 418 865-2234.

DONNÉ À SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE, CE 10^e JOUR DE DÉCEMBRE 2024

10 décembre 2024
Date de l'avis


Tania Lebel, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Tania Lebel, directrice générale et greffière trésorière, résidant à Saint-François-d'Assise, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : sur le babillard de l'édifice municipal, sur la page Facebook de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche et sur le site de Matapédia-Les-Plateaux.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dixième jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.


.....
Tania Lebel, directrice générale